

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES
ANIMATION FETES DU
SAMEDI 6 MARS 2010 A 10H30
SALLE ANNEXE N° 3

Présents : M. Bertrand VAN RECKEM, M. le Maire, Claude MARTEEL, M. Michel BERLEMONT, M. Jean-Paul BLONDEEL, M. Eric MARTEEL, M. Etienne FICHAUX, Mme Valérie BREEM, M. Emmanuel HENOCQ, Mme Valérie MARTEEL, M. Jean-Marc MONTREZOR, M. Mickaël LECLERCQ, Mme Nicole LAGEISTE, M. Jean-Paul SCHOEMACKER, M. Yannick VANHEE, M. François JANSSEN, M. Guillaume DESAEGHER.

Excusés : Mlle Jenny VANTIELCKE, Mme Lucette HENNEGRAEVE, M. Yves VARENNE, M. Frédéric BONTE, M. Laurent LACONTE, Mlle Stéphanie JOVER, Mme Christèle TYTECA, Mme Huguette THEOBALD.

Lecture de l'ordre du jour

- 1) Bilan carnaval
- 2) Questions diverses

- 1 – Bilan ducasse

Samedi 16 janvier 2010 : *carnaval enfantin*

Il eût un temps catastrophique, le défilé de la 2^{ème} bande enfantine fût annulée. Heureusement, le rigodon était prévu dans le préau de l'école des Goélettes pour permettre au peu d'enfants qui se sont présentés au départ de la bande, de les diriger vers celui-ci. Merci à Pompon 1^{er} et aux musiciens de Didier BECK qui ont insisté pour effectuer leur prestation carnavalesque. Merci aussi aux Joyeux Beultes d'avoir offert des boissons et des crêpes aux enfants.

Dimanche 17 janvier 2010 : Avant bande

Temps magnifique, bonne participation des sociétés carnavalesques bray-dunoises. Nos commerçants habituels ont joué le jeu. Un petit bémol par rapport à certains tarifs excessifs appliqués mais la commune ne gère pas le prix que les commerçants peuvent appliquer.

La commune offre des tickets de boisson d'une valeur de deux euros, chaque commerçant fournit boisson ou autre équivalent à cette valeur.

Par contre, le bar glacier du Casino a décidé de refuser l'accueil de l'avant-bande dans son établissement.

Bande

Temps superbe, ce fût la 1^{ère} sortie officiel de Tesche Noom. De mémoire de bray-dunois, on a jamais vu autant de monde à la bande.

La participation des associations carnavalesques a doublé. Il y en avait 7 en 2009, 13 en 2010.

Nouveauté, cette année un service d'ordre a veillé sur le bon déroulement de la bande ainsi qu'une fois le passage de cette dernière, un service propreté de la ville a ramassé les débris.

Les différentes buvettes tenues par les associations (Royal Fléchettes, la Pétanque Bray-Dunoise et l'amicale des Sapeurs-Pompiers) ont très bien fonctionnées. Victimes de leur succès, les buvettes ont dû fermer faute d'approvisionnement.

Quelques chiffres :

	2009	2010
Bons boissons	266	647
80 kg de Poisson sec	/	1 489,66 €
Service d'ordre	/	600 €
Frais de Transport en bus	611,38 €	312,80 €
Musiciens	2146	2 378
Subventions aux associations	420	780

Aucune question ne fût posée.

Bertrand VAN RECKEM

Conseiller délégué à
l'Animation et aux Fêtes

ClaudeMARTEEL

Maire
Vice-président de
Dunkerque Grand Littoral